

LES FRICHES ET LES FORÊTS DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

PAR

M. COINTAT

Ingénieur des Eaux et Forêts
Directeur de la S.A.F.E.

Dans le numéro de juin 1960 de la R.F.F. (1) nous avons résumé les résultats de l'inventaire cartographique des friches et des forêts, réalisé dans le département de l'Aube en 1959 par la Société d'aménagement des friches et taillis de l'Est.

Nous avons d'ailleurs profité de ce compte rendu pour essayer d'analyser la technique des relevés sur le terrain, et la méthode mise au point pour la réalisation de tels inventaires qui se poursuivent dans douze départements de l'Est.

En ce qui concerne le département de la Haute-Marne, un inventaire cartographique des terres incultes et des principaux peuplements forestiers a été établi en 1952. En décembre 1951, le Préfet de la Haute-Marne convoquait les chefs de service des Eaux et Forêts du département et leur demandait de dresser un inventaire des friches et forêts pour 80 communes de l'arrondissement de Langres, les frais étant pris en charge par le Conseil Général. Le Service forestier a répondu à ce désir préfectoral, en réalisant l'enquête sur l'ensemble des 550 communes du département. Ce travail auquel a participé l'ensemble des agents forestiers de la Conservation de Chaumont a été terminé dans un temps record, puisque les plans et le fichier ont été présentés lors de l'exposition forestière de Joinville en mai 1952. Cet inventaire sert aujourd'hui de modèle pour les autres départements, et il faut rendre un particulier hommage à notre Camarade CHEVALIER, Ingénieur des Eaux et Forêts à Chaumont, qui a été le chef d'orchestre de cette enquête d'ensemble.

Chaque commune a fait l'objet d'un plan de 1/20 000 et d'une fiche de renseignements. Il a été distingué les friches d'origine récente (terres abandonnées) et d'origine ancienne (notamment paquis communaux), les forêts soumises au régime forestier, les peu-

(1) M. COINTAT, Inventaire cartographique des friches et forêts du département de l'Aube. R.F.F., n° 6, juin 1960, p. 374 à 381.

plements résineux particuliers et les peupleraies privées. Dans les autres départements, on ajoute aujourd'hui les types de friches.

Pour permettre une statistique générale, l'enquête de 1952 a été complétée l'année dernière pour les peupliers isolés et pour les futaies résineuses soumises au régime forestier.

L'exploitation des plans de cette enquête 1952-1959 donne les résultats suivants :

Surface totale du département: 622 000 ha.

Forêts:

Peuplements feuillus	197 478 ha	
Peuplements résineux	16 187 ha	
Peupleraies (1)	3 129 ha	
		216 794 ha
		216 794 ha

Friches 35 656 ha

D'après les chiffres de l'I.N.S.E.E., les surfaces incultes étaient de 8 400 ha en 1873. C'est le minimum constaté au XIX^e siècle. A la même époque les forêts s'étendaient sur 186 000 ha. Ainsi, le terroir cultivé a perdu de 50 à 60 000 hectares en près d'un siècle.

*
**

Les forêts Haut-Marnaises comprennent des types de peuplements particulièrement variés, que l'on peut résumer ainsi :

Forêts feuillues

- sur marnes, argiles et sables: *Type chênaie* (Der-Bassigny-Amance,
- sur marno-calcaires: *type chêne-hêtre* (Vallage),
- sur calcaire: *type hêtraie* (Plateau de Langres, Barrois),
- sur alluvions du Perthois: *type frêne et orme*.
- dans les coteaux de la Marne: *type chêne pubescent*.

Plantations résineuses:

- Quelques boisements peu importants d'épicéas sur les terrains humides du Der et du Bassigny.
- Pins sylvestres, pins noirs et mélèzes sur les plateaux calcaires et formant des auréoles autour des massifs feuillus.
- Enfin, *peupleraies*, dans les fonds de vallées et dans les régions du Der et du Perthois.

1) Y compris les peupliers isolés.

Répartition des forêts par région agricole (en ha)

	Taux de boisement	Forêts feuillues	Forêts résineuses	Peuple- raies	TOTAUX
Perthois	47 %	7 434	220	661	8 315
Champagne humide (Der).	29 %	5 444	—	486	5 930
Vallage	47 %	10 408	131	392	10 931
Barrois-Vallée	39 %	11 613	1 249	80	12 942
Barrois	41 %	97 986	11 023	585	109 594
Bassigny	20 %	14 824	462	408	15 694
Vingeanne	22 %	7 812	170	271	8 253
Plateau Langrois Monta- gne	36 %	28 932	2 867	73	31 872
Plateau Langrois Apance .	39 %	5 451	54	39	5 544
Plateau Langrois-Amance.	32 %	7 574	11	134	7 719
Total Département	36 %	197 478	16 187	3 129	216 794
		(91 %)	(8 %)	(1 %)	

Il semble que l'introduction des résineux en Haute-Marne remonte à 1812 et soit due au Baron Laurent Duval de FRAVILLE, propriétaire du château de Condes près de Chaumont.

« C'est en créant ce jardin (le « Jardin Anglais ») que je rapportai de Paris, dans mon portemanteau, les deux premiers sapin-épicéa et les quatre premiers pins sylvestres qui parurent dans la contrée. Ils avaient à peine un pied de hauteur. Je les achetai au marché aux fleurs sur le quai du Palais de Justice » (1812) (1).

Le Baron de FRAVILLE a poursuivi jusqu'à sa mort, l'enrésinement des coteaux calcaires des environs de Condes et a reçu, en 1869, la médaille d'or de la Société Centrale Impériale d'Agriculture avec la citation suivante :

« L'exemple donné par M. le Baron de FRAVILLE a été promptement suivi et l'on peut reconnaître les vastes reboisements qui ont été entrepris dans la Haute-Marne depuis les vingt dernières « années ».

Outre les plants déjà cités, il faut noter à partir de 1829, des essais de boisements avec le mélèze, le cèdre, le Thuya du Canada, le Pin maritime, le pin noir d'Autriche, le Laricio de Corse, le Pin Weymouth, le Pin de Riga, *Abies Pinsapo*, *Sequoia gigantea*, etc...

(1) Livre de Condes, aimablement prêté par M. Henry de PONTON d'AMECOURT, que je suis heureux de pouvoir remercier ici.

Le Baron de FRAVILLE avait la foi et, grâce à lui, la plantation des pins s'est développée rapidement à partir de 1850. Il avait la patience et la volonté des grands reboiseurs; qu'on en juge par cette phrase de son journal: « Mes très jeunes arbres verts, ceux surtout plantés depuis deux ans, ont beaucoup souffert de la sécheresse. J'en ai une assez grande quantité à remplacer. Le planteur doit s'attendre à ces sortes de mécomptes et ne jamais se décourager » (1858).

Les peupliers sont concentrés dans les régions humides du Perthois et du Der à climat peu rigoureux, où ils forment souvent de magnifiques peuplements. On les trouve également mais généralement isolés dans le fond des vallées, sur les argiles du Bassigny.

Les premières plantations de peupliers connues en Haute-Marne ont eu lieu dans la vallée de la Marne en novembre 1791, avec des plançons venant de Gyé-sur-Seine (Aube).

La répartition des peupliers isolés est la suivante (200 pieds pour un hectare):

Régions agricoles	Peupliers isolés (ha)
Perthois	26
Der	88
Vallage	34
Barrois Vallée	23
Barrois	171
Bassigny	124
Vingeanne	67
Plateau Langrois Montagne ..	18
Plateau Langrois Apance ...	8
Plateau Langrois Amance ...	19
	<hr/>
	578 ha (115 600 arbres)

Ces peupliers isolés représentent une surface non négligeable puisqu'elle représente plus du 1/6 de l'ensemble des peupleraies et cette proportion atteint 1/3 dans certaines régions comme le Bassigny.

La surface de 3 129 ha en peupliers trouvée sur le terrain est en nette augmentation par rapport au chiffre admis jusqu'à maintenant (2 000 ha).

*
**

La répartition des terres incultes est également fort différente suivant les régions agricoles. Les friches sont essentiellement concentrées sur les plateaux et versants calcaires (Barrois et Plateau de Langres).

8 communes renferment plus de 30 % de friches: Frettes, 675 ha (41 %), Saint-Geosmes, 587 ha (42 %), Perrancey, 409 ha (39 %), Grenant, 454 ha (36 %), etc...

Au total, 43 % des communes haut-marnaises ont plus de 5 % de leur territoire inculte, c'est-à-dire en moyenne plus de 50 ha par commune pouvant permettre un chantier de mise en valeur.

Répartition des friches par régions agricoles (ha)

	Taux de friches	Surfaces en friches
Perthois	4 %	102 ha
Der	1 %	130 ha
Vallage	1 %	324 ha
Barrois vallée	7 %	2 213 ha
Barrois	6 %	16 777 ha
Bassigny	2 %	1 932 ha
Vingeanne	5 %	1 796 ha
Plateau de Langres Montagne	13 %	11 242 ha
Plateau de Langres Apance	4 %	599 ha
Plateau de Langres Amance	2 %	541 ha
Totaux	6 %	35 656 ha

Il est intéressant également de signaler la dissémination des friches, notion importante en matière d'aménagement foncier.

Taux de friche supérieur à 5 %:

Friches concentrées	(96 communes)	15 447 ha
Friches parties concentrées, parties disséminées	(115 communes)	13 182 ha
		28 629 ha
Friches disséminées	(23 communes)	1 634 ha
<i>Taux de friche inférieur à 5 %</i>	(315 communes)	5 393 ha
		7 027 ha
		35 656 ha

L'organisation du paysage rural, c'est-à-dire l'aménagement foncier apparaît nécessaire pour 28 629 ha et 211 communes.

Au contraire, le remembrement est suffisant pour faire disparaître les friches lorsqu'elles sont disséminées ou peu nombreuses, savoir 7 027 ha intéressant 338 communes.

15 décembre 1960.